Manifestation 2024

samedi 23 mars 2024



EN 2022, EN FRANCE, 17 500 MÉNAGES, SOIT PRÈS DE 38 000 PERSONNES, ONT ÉTÉ EXPULSÉS DE LEUR LOGEMENT*. DES CHIFFRES QUI RISQUENT D'AUGMENTER À COMPTER DE CE 1ER AVRIL 2024, DATE DE LA FIN DE LA TRÈVE HIVERNALE

*Chiffres rapport RML Fondation Abbé Pierre

PLUTÔT QUE DE S'ATTAQUER AU MAL LOGEMENT, LE GOUVERNEMENT FAIT LA CHASSE AUX MAL LOGÉS !

- La loi Kasbarian-Bergé remet en cause le droit fondamental au logement

Alors que la crise du logement ne fait qu'empirer, la loi Kasbarian-Bergé, à laquelle de nombreuses associations et collectifs se sont opposés, pénalise les locataires ne parvenant plus à payer leur loyer.
Cette loi accélère la procédure d'expulsion locative, prive de recours les locataires en impossibilité de payer, entrave le travail d'accompagnement des associations et collectifs de soutien aux mal logés.et rend passible d'une amende des locataires qui, en l'absence de solution, se maintiendraient dans leur logement.

- La loi Darmanin porte atteinte au droit au logement des personnes étrangères

Faute de place disponible, l'accès à l'hébergement est de plus en plus difficile et se traduit par une augmentation inquiétante du nombre de personnes à la rue. La loi Darmanin a porté une nouvelle attaque à l'inconditionnalité du droit à l'hébergement : sans la censure du Conseil Constitutionnel, un pas supplémentaire aurait été franchi pour dénier le droit au logement et à l'hébergement des personnes sans papier, qui sont déjà la proie des marchands de sommeil.

- Les politiques menées par les pouvoirs publics bafouent les droits des habitants des terrains

Depuis 2021, dans le Nord, les services de l'Etat ne respectent plus l'instruction gouvernementale du 25/01/2018. Cette instruction prévoit pourtant qu'aucune expulsion de bidonville ne doit se faire sans un diagnostic de la situation de chaque personne et des solutions de relogement ou d'hébergement adaptées. Même pendant la trêve hivernale des familles ont dû faire face à des expulsions brutales sans solution.
Une vingtaine de terrains et de squats sont actuellement frappés d'une décision d'expulsion

LES PERSONNES LES PLUS FRAGILES, OUBLIÉES DES POLITIQUES PUBLIQUES

- L'inflation étouffe davantage les plus modestes

L'explosion des prix de l'énergie, l'inflation incontrôlée et non compensée, en particulier sur les produits de première nécessité, combinées à une augmentation significative des loyers et des charges précarisent plus que jamais les ménages.

- Un gouvernement qui n'a jamais aussi peu construit et autant démoli

Dans un contexte de désengagement massif de l'État, l'écart entre le nombre de logements sociaux construits et les besoins des ménages est toujours plus criant.

Une production nouvelle de logements très sociaux bien en deçà des besoins, à titre d'exemple, à l'échelle de la métropole lilloise, 77% des demandeurs attendent un logement très social (PLAI). Or seuls 18% des nouveaux logements mis en location entre 2017 et 2021 correspondaient à cette catégorie. Nous sommes loin du compte

Tout aussi incohérent, dans le cadre des politiques de rénovation urbaine menées depuis 20 ans, on détruit, de fait, les logements les moins chers et les grands logements dont les ménages ont tellement besoin, plutôt que d'opter pour leur réhabilitation ou d'en reconstruire l'équivalent. Les habitants concernés, qui s'opposent de plus en plus souvent à ces grands projets pensés loin d'eux, ne s'y trompent pas.

NOUS REVENDIQUONS :

- L'ARRÊT DES EXPULSIONS
- L'ARRÊT DES COUPURES D'ÉNERGIE
- UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE DES PLUS PRÉCAIRES FACE À L'AUGMENTATION DES PRIX.
- LE RESPECT DES DROITS DES OCCUPANTS DE TERRAINS
- L'ÉGALITÉ D'ACCÈS POUR TOUS À UN LOGEMENT DIGNE
- LA CONSTRUCTION MASSIVE DE LOGEMENTS TRÈS SOCIAUX
- L'APPLICATION DU DROIT DE RÉQUISITION

Avec le soutien de :
Fondation Abbé Pierre Hauts de France ,